

# COMMUNIQUÉ

## **Les organisations du Nord forment un partenariat pour déployer un projet d'apprentissage novateur –**

*Le projet pilote de formation permettra aux Inuits d'acquérir de l'expérience et des compétences en matière d'emploi*

**Iqaluit (Nunavut), le 8 février 2013** – Au nom du gouvernement du Canada, l'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) et ministre du Conseil de l'Arctique, en compagnie de Peter Taptuna, vice-premier ministre du gouvernement du Nunavut, et de Jack Anawak, vice-président de Nunavut Tunngavik Inc., a aujourd'hui lancé un nouveau projet d'apprentissage et de perfectionnement qui aidera les Inuits à acquérir des compétences et de l'expérience en vue d'occuper un poste dans la fonction publique.

« Le gouvernement du Canada est résolu à fournir aux résidents du Nord les outils et les compétences nécessaires leur permettant d'obtenir des emplois ici, dans le Nord, a déclaré la ministre Aglukkaq. Notre gouvernement est fier de travailler avec ses partenaires du gouvernement du Nunavut et de Nunavut Tunngavik Inc. à préparer les bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut à profiter d'éventuelles possibilités d'emploi. »

« Comme le gouvernement du Nunavut est le premier employeur en importance du territoire, il s'engage à se doter d'un effectif qui représente la population, a affirmé le vice-premier ministre Peter Taptuna. En offrant de la formation dans les trois différentes organisations, les jeunes acquerront un ensemble de compétences polyvalentes, connaîtront le milieu de travail propre à chaque partenaire et vivront une expérience unique. »

« Afin d'assurer la mise en œuvre du chapitre 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, il faut que le nombre de fonctionnaires inuits soit proportionnel à la population du Nunavut. Autrement dit, au moins 85 pour 100 des postes au gouvernement doivent être occupés par des Inuits, a précisé Jack Anawak, vice-président de la Nunavut Tunngavik Inc. C'est grâce à des initiatives importantes comme celle-ci que de telles obligations seront respectées, ce qui créera un meilleur avenir économique pour les Inuits. »

Le Projet pilote sur l'apprentissage et le perfectionnement des Inuits offrira une possibilité de formation de 16 mois à au plus 16 bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, ou un diplôme collégial ou universitaire. Le Projet pilote prévoit des affectations rémunérées de quatre mois à temps plein au sein du gouvernement du Canada, du gouvernement du Nunavut et de Nunavut Tunngavik Inc., à Iqaluit. Le Projet pilote prévoit également des séances d'apprentissage en classe, d'encadrement et de mentorat. On prévoit que les participants de la première cohorte commenceront leur affectation à la fin mai 2013.



Le Projet pilote vise à préparer les bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut à occuper un emploi dans la fonction publique et à leur permettre d'acquérir de l'expérience dans une gamme de fonctions gouvernementales et dans divers ministères. Les organismes d'accueil financeront les affectations.

-30-

**Pour de plus amples renseignements :**

**Cabinet de l'honorable Leona Aglukkaq**

Cailin Rodgers  
613-957-0200

**Agence canadienne de développement économique du Nord**

Kathleen McLeod  
Gestionnaire des communications  
867-975-3751

**Nunavut Tuungavik Inc.**

Kerry McCluskey  
Directeur des Communications  
867-979-4914

**Gouvernement du Nunavut**

Seporah Medwig  
Directrice des communications p.i.  
Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales  
867-975-6046

